



PARC DE SAINT SYMPHORIEN DES MONTS

BRIEF ARTISTIQUE

Janvier 2010

BRIEF ARTISTIQUE

1 - LE PROJET DU PARC

Fermé depuis le 26 décembre 1999, suite aux dégâts causés par la tempête qui s'est abattue sur l'ouest de la France, après 30 ans d'activité ininterrompue, le Parc de Saint Symphorien souhaite se rouvrir au public.

Le projet s'inscrit dans le long terme avec l'ambition affichée d'être le premier exemple français de ce qu'un parc du 21^{ème} siècle devrait être :

Un Parc du 21ème siècle, c'est la prise de conscience que la nature est un capital à protéger

- Les animaux présentés sont des animaux rares, tous visuellement étonnants, beaux, bizarres, laids, conservés afin d'en aider la survie : chameau de Sibérie, âne du Poitou, bœufs des Highlands, ...
- Ces animaux sont uniquement nourris par les cultures du Parc et de la propriété.
- Le Parc remis en état sera exploité dans une optique d'impact nul sur l'environnement : produisant sa propre énergie et utilisant ses sources d'eau et ses ressources naturelles.
- La qualité botanique du Parc est mise de nouveau en valeur et préservée grâce à des techniques naturelles d'entretien et de croissance.

Un Parc du 21ème siècle, c'est la recherche d'un rapport plus simple à la création et à la créativité

- Le Parc de St Symphorien des Monts ouvrira à nouveau ses portes en proposant au public de découvrir des œuvres de créateurs et d'artistes. Il ne s'agit pas d'un art distancié ou intellectuel, mais de créations proches (sculptures, installations, ...), en harmonie avec le lieu (art paysager) et visuelles (photo).
- Les œuvres mises en place seront avant tout une rencontre ludique entre les visiteurs et l'œil des artistes. Ces œuvres, créées sur un thème spécifique, seront sélectionnées sur concours et visibles pendant deux saisons uniquement.

Un Parc du 21ème siècle, c'est l'utilisation du virtuel pour mieux comprendre le monde autour de nous

- Le 21ème siècle verra disparaître la différence entre le monde virtuel et le monde réel.
- Pour le Parc, le virtuel se liera au réel afin d'en mettre les beautés et les histoires en valeur :
 - Des informations sur la faune et la flore seront directement accessibles sur place sur les téléphones
 - La géolocalisation se mettra au service de jeux interactifs avec les visiteurs
 - Les connexions internet permettront d'étendre les informations artistiques des œuvres présentées à davantage de contexte

Quelques mots sur le lieu

Histoire

Le Parc de Saint Symphorien est à l'origine le Parc du château des Comtes de Rougé.

Le château et son parc ont été très représentatifs du style français pendant l'ensemble du 18ème siècle.

En 1830, le parc du château fût remanié pour être davantage dans la tendance de l'époque et devint un parc à l'anglaise, mettant en valeur les arbres centenaires, la douceur de la prairie descendant jusqu'à l'étang et introduisant des massifs arborés et fleuris (rhododendrons, hortensias, acacias, ...).

La perspective du château et son parc sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques, ainsi que la chaumière du 18ème siècle, dite chaumière du jardinier située dans la partie haute du parc. Vers le lac, au bas du Parc, une autre beauté endormie depuis plus de 2.000 ans : une allée des Cartésières, tombe néolithique, est également classée Monument Historique. On retrouve mention de cette allée couverte dès le 19ème siècle dans les traités historiques et celtiques.

LE PARC

S^T SYMPHORIEN
DES MONTS

<http://www.parc-saint-symphorien.fr>

Le château de la propriété brûla en 1916 et ne fut pas reconstruit. A la mort du Comte de Rougé, c'est le Comte Charles-Edouard de Miramon Pesteils qui hérita de la propriété et qui, visionnaire sur la société des loisirs de la fin du 20ème siècle, transforma le parc en parc animalier et floral en 1971. Tout d'abord nommé Eden Parc, il évolua par la suite pour s'appeler simplement Parc de St Symphorien des Monts.

Le Parc a été ouvert au public de 1971 à 1999, s'enrichissant régulièrement d'animaux rares, mettant en valeur son patrimoine floral unique et devenant un lieu de rendez-vous des amateurs de nature.

Le 26 décembre 1999 a été la dernière date de sérénité du Parc. Ce soir-là, la tempête qui s'est abattue sur l'ouest de la France détruisit beaucoup des beautés de ce parc. Des pertes immenses pour le Parc qui est resté fermé depuis lors, pansant ses plaies et tentant de stabiliser son existence. Sa beauté profonde, toujours intacte, n'attend plus qu'un signe pour s'offrir de nouveau aux yeux du monde.

Caractéristiques pratiques générales

- Parc de 60ha, dont seuls 40ha sont ouverts au public ; la partie haute représente environ 20ha et la partie basse 20ha.
- Situé en Basse-Normandie, dans la Manche, le Parc jouit d'un climat tempéré maritime.
- Le Parc se trouve au bord de la N12 entre Saint Hilaire du Harcouët et Domfront, à 36km du Mont St Michel.
- Avant la tempête, 30 ans d'exploitation ininterrompue et un ancrage profond dans les mémoires et le tissu local. Un des parcs pionniers du tourisme animalier et floral en France.

LE PARC

**S^T SYMPHORIEN
DES MONTS**

<http://www.parc-saint-symphorien.fr>

2 - LE PROJET ARTISTIQUE

L'une des grandes nouveautés du Parc de St Symphorien des Monts sera l'intégration d'œuvres de création contemporaine au long des parcours de visite. Car le Parc de St Symphorien des Monts souhaite se mettre au service de la découverte par le public de la sculpture contemporaine et de l'art paysager.

Trois types de création seront présentés dans le Parc : des sculptures et installations de grande taille, de l'art paysager et de la photo.

Nous ne voulons pas un art distancié ou intellectuel, mais une création simple et ludique, qui privilégiera l'animation, l'enrichissement de la visite et la connaissance des artistes et de leur œuvre. L'idée d'un art pauvre (matériaux) nous semble également intéressante à explorer.

Les objectifs du projet

- Faire découvrir un art contemporain accessible et interactif aux visiteurs du Parc
- Permettre à des artistes professionnels d'apporter leur sensibilité et leur regard sur le territoire
- Renforcer le développement de la culture et du tourisme dans la Manche

Le public ciblé

- Les amateurs d'art contemporain
- Les vacanciers d'été
- Les touristes de passage
- Les habitants de la région
- Les écoles secondaires

Une partie de ces public sera international, très certainement anglaise.

Le thème

Aucun thème spécifique ne sera défini mais les œuvres devront refléter trois idées clefs du projet artistique du Parc : le ludique, la rencontre et l'interaction.

Les œuvres recherchées

Le Parc de Saint Symphorien des Monts recherche des artistes qui souhaiteraient apporter leur vision aux promeneurs. Ceux-ci pourront être :

- Nationaux ou internationaux
- Expérimentés ou « jeunes talents » (c'est-à-dire en dernière année d'école d'art, d'architecture ou de paysage ou ayant obtenu leur diplôme depuis moins d'un an)
- Habités à une présentation d'œuvres en extérieur

La présence d'art s'articulera autour de deux axes, renouvelés chaque année :

- un œuvre centrale, unique, éphémère, crée par un artiste connu
- un concours de création pour de jeunes artistes ou artistes non encore reconnus

L'ŒUVRE CENTRALE

Chaque année, un artiste de renommée européenne sera invité par le Parc pour réaliser sur place une œuvre unique. Cet artiste et son œuvre ne feront pas partie du concours du Parc. L'œuvre de cet artiste sera placée sur le Forum central (emplacement 13 ou 14) sauf choix express différent de sa part.

La création de cette œuvre sera rémunérée dans les conditions habituelles de rémunération de l'artiste.

LE CONCOURS DES TALENTS

Les œuvres des jeunes talents volontaires devront être créées en s'inspirant du Parc et pour s'inscrire dans un emplacement particulier au long de la promenade. Elles devront en outre faire référence l'un ou plusieurs des trois idées clefs du projet artistique. Et elles devront prendre en compte les points suivants :

- Si possible des matériaux recyclables et pauvres
- De taille humaine à minima, de grande taille de préférence
- Résistance à la météo / placement extérieur
- Sans danger pour les promeneurs, la faune et la flore du Parc
- Dans le respect de l'aspect historique classé du parc
- Sans besoin de maintenance particulière de la part des équipes du Parc

Le dossier de présentation de l'œuvre est de forme libre. Il devra comporter à minima un descriptif de l'artiste, de ses éventuelles réalisations précédentes, un descriptif de son intention créative ainsi qu'une description de ses modalités d'installation. L'artiste sera responsable de la réalisation de l'œuvre, de son transport, de sa mise en place, de sa maintenance et de son démontage.

Sélection des projets

Les artistes seront invités à venir découvrir le Parc et les emplacements pré identifiés avant l'ouverture et à envoyer par la suite un dossier de candidatures (délais précisés plus loin, dans la partie Calendrier).

Un Comité de sélection examinera les projets pour choisir les œuvres. Le Comité réunira à minima les membres suivants :

- La propriétaire du Parc, ou un représentant de celui-ci
- Un représentant de la Société d'Exploitation du Parc de St Symphorien
- Un représentant de l'art contemporain en France (conservateur de musée, responsable de galerie d'art, ...)
- Un membre des institutions de Basse-Normandie ou de la Manche

La société du Parc se réserve le droit d'inviter un artiste qui choisira son site directement dans les sites proposés ; ce site ne sera alors plus disponible.

Un maximum de 15 œuvres sera retenu, selon l'adéquation avec le Parc, l'emplacement retenu, le caractère historique classé du lieu, l'apport artistique et le respect des caractéristiques demandées. Un projet de jeune talent sera obligatoirement retenu.

Concours annuel des visiteurs

Pendant la saison, les visiteurs seront sollicités pour voter pour leur œuvre favorite.

Cette œuvre sera achetée par le Parc et restera exposée l'année suivante. Le Comité de sélection aura un droit de veto sur la sélection de l'œuvre.

L'œuvre et l'artiste gagnants seront mis en avant en RP et sur le site Internet du Parc jusque la saison suivante.

Aspects financiers

Les œuvres réalisées ne seront pas préfinancées par le Parc.

Pour les œuvres d'envergure, des systèmes de financement de la matière première et du transport pourront s'étudier au cas par cas. Une possibilité de créer sur place pourra être étudiée si nécessaire.

Le Parc assurera la restauration de l'artiste sur place lors de ses visites (dans la limite de 3 visites hors jours officiels décrits ci-après) et les trajets pour l'installation de son œuvre (dans la limite de 3 visites).

L'œuvre achetée en fin de saison le sera pour un prix entre 1.000 et 3.000 Euros en fonction des coûts initiaux de l'œuvre pour l'artiste et le Parc. Le coût d'achat de chaque œuvre sera indiqué aux artistes lors de la validation de son projet. L'œuvre achetée restera exposée dans le Parc et mise en avant dans les éléments de communication pendant les 3 ans suivant l'achat.

Mise en avant des œuvres réalisées

Les œuvres seront exposées pendant une saison entière dans le Parc de St Symphorien des Monts. Chaque œuvre sera présentée et commentée par un panneau spécifique. Une présentation enrichie de chaque œuvre (images et textes) sera également disponible dans le Parc via Mobile Tag et sur le cahier interactif du Parc.

Chaque artiste s'engage à être présent le jour de présentation des œuvres aux journalistes (« vernissage »), le jour de l'ouverture du Parc et un week-end pendant la période d'ouverture pour une interaction avec les visiteurs. Il s'engage en outre à réaliser un texte de présentation de son œuvre et de sa démarche. Il accepte d'être photographié avec son œuvre et de voir son œuvre photographiée par le Parc. Les droits de ces photos seront cédés au Parc.

Elles seront mises en avant dans l'ensemble des outils de communication du Parc :

- Site internet : visualisation de l'œuvre, profil de l'artiste et renvoi vers son site internet
- Dépliants et affiches
- Cahier interactif du Parc

- Relations Presse
- Évènement d'inauguration (« journée vernissage »)

Emplacements des œuvres

Les lieux d'implantation des œuvres ont été choisis pour les possibilités de mise en valeur des œuvres et la qualité de leur environnement floral et paysager. 18 emplacements ont été prédéfinis dans le Parc (voir carte ci-jointe). Les artistes peuvent créer spécifiquement pour l'un de ces espaces ou proposer un autre placement dans le Parc.

Trois emplacements impliquent une idée complémentaire à prendre en compte : Le #4, dit « Le Lavoir », Le #7 dit « de l'arbre rouge » et le #16, dit « du Totem » .

Les lieux prévus sont décrits en annexe.

Calendrier prévu pour l'année 2011

Visite du lieu par les artistes	Septembre/ Octobre 2010
Fin des inscriptions au concours	Décembre 2010
Confirmation des dossiers retenus	Janvier 2010
Mise en place des œuvres	Entre fin février et début avril 2011
Ouverture du parc	Pâques 2011 (début avril)
Fermeture du Parc	Toussaint 2011 (1 ^{er} Novembre)
Confirmation de l'œuvre achetée	15 Novembre 2011
Période de récupération des œuvres	mi-Novembre à mi-Décembre 2011

3 - SPECIFICITES DE L'ANNEE 2010

L'année 2010 est une année de pré-ouverture du Parc. Seule la partie haute du Parc sera ouverte.

En cela, le concours de sélection n'aura pas lieu mais le Parc souhaite toutefois présenter d'ores et déjà des œuvres pour habituer le public à l'association Parc de Saint Symphorien / Art Contemporain.

C'est pourquoi nous proposons également aux artistes d'exposer des œuvres pré-existantes que ceux-ci pourraient vouloir exposer au public et qui ne l'ont pas encore été, du fait de leur histoire, de leur taille ou de circonstances négatives.

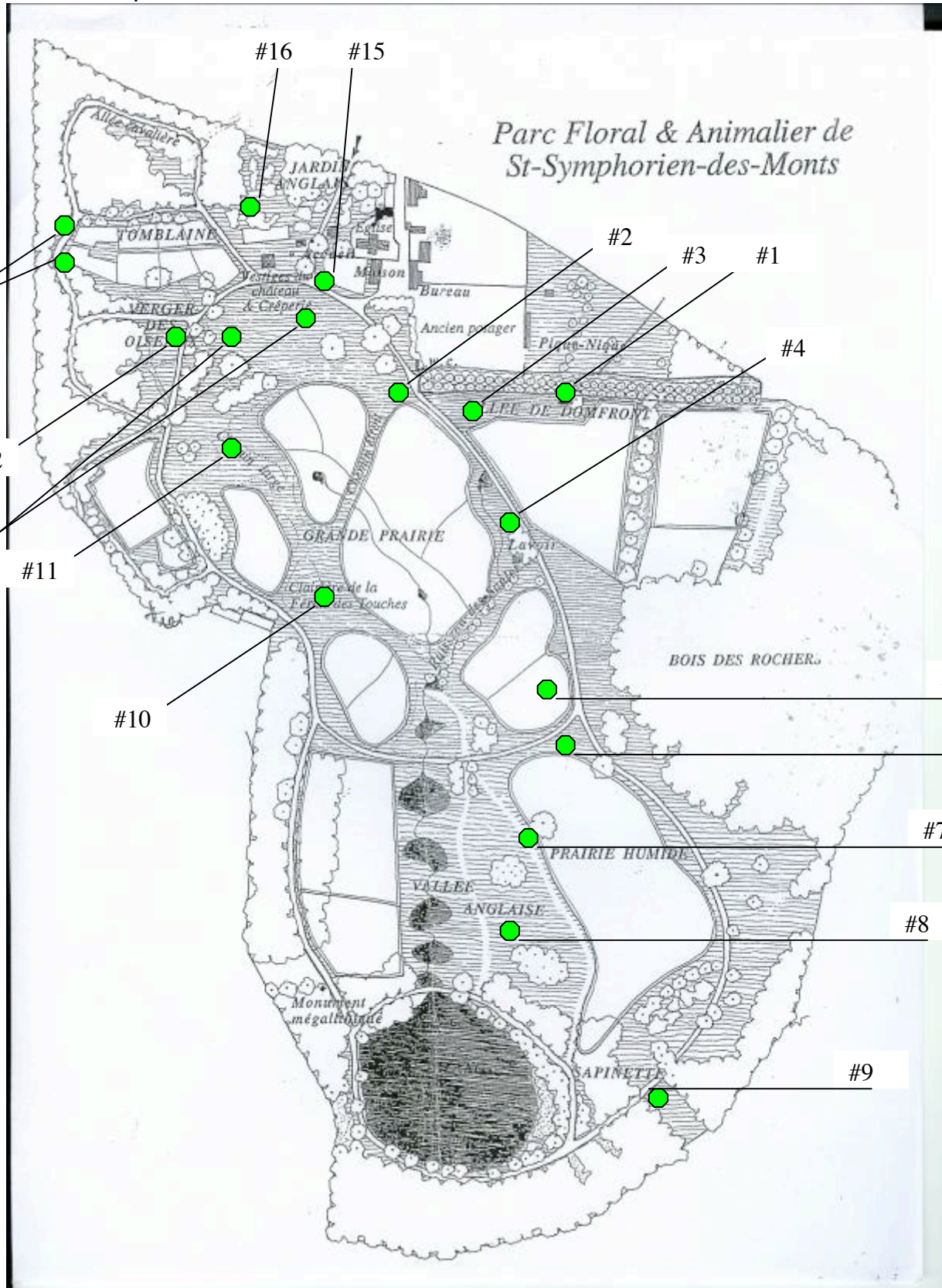
Les artistes souhaitant proposer une œuvre sont bienvenus au Parc à un moment de leur convenance, pour discuter de leur proposition et de l'emplacement le plus souhaitable dans le Parc.

Les artistes et leurs œuvres seront mises en avant et soutenues avant et pendant l'ouverture du Parc, de la même façon qu'elles le seront par la suite. Elle bénéficieront en revanche de l'évènement de lancement officiel (inauguration officielle) qui marquera la réouverture du Parc et le lancement de la saison.

Les clients du Parc pourront également voter pour leur œuvre préférée mais aucune œuvre ne sera achetée en 2010.

ANNEXE 1 – EMPLACEMENTS PRE-DETERMINES

Placement sur plan



LE PARC

ST-SYMPHORIEN
DES MONTS

<http://www.parc-saint-symphorien.fr>

ANNEXE 2 - EMBLEMENTS PRE-IDENTIFIES

Descriptif par emplacement

Emplacement #1

Allée de Domfront – Accueil des visiteurs

Emplacement #2

Premier croisement – Orientation vers les différents parcours – Présentation du Parc Animaux à proximité : Watusis, zébus, aurochs et buffle d'eau / Chêne tricentenaire

Emplacement #3

Premier croisement - Animaux à proximité : Daims, aurochs et buffle d'eau

Emplacement #4 – « Le Lavoir »

Le long de l'enclos des Bovidés, à l'entrée du sentier du Lavoir.
L'œuvre devra faire référence au Lavoir situé à côté de l'emplacement.

Emplacement #5

Au sein de l'enclos des chèvres de Jacob, dites « 4 cornes »

Emplacement #6

Au croisement du parcours long et mi-long – Face aux bœufs d'Ecosse

Emplacement #7 – « Le chêne rouge »

Autour du chêne rouge – à côté des Bœufs d'Ecosse, le long d'un chemin d'herbe
L'œuvre devra être composée autour de l'arbre rouge géant de cet espace.

Emplacement #8

Dans la vallée anglaise – Visible à distance uniquement

Emplacement #9

Au sein des joncs et des digitales – Ombragé et mystérieux
Avant le jardin aquatique et le labyrinthe de bambous

Emplacement #10

Au croisement des trois parcours - Entre les lamas et les chevaux

Emplacement #11

Au début de la prairie – A côté du jardin de rocaille

Emplacement #12

Au sein du verger des oiseaux, avant le jardin photo et Tomblaine

Emplacement #13 et 14

Au sein de la prairie du Château (« forum »)

Emplacement #15

Au début de l'allée de la chaumière

Emplacement #16 – « Le Totem »

Au sein de l'amphithéâtre de rhododendrons – derrière le Belvédère

L'œuvre devra être cohérent avec l'intention paysagère de ce lieu.

Emplacement #17 & 18

Emplacements jumeaux

A l'extrémité de Tomblaine, le long de l'allée

A proximité des animaux nains : moutons, ânes, wallabis, vaches naines et poneys